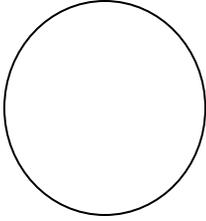


5 mai



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi 5 mai 2025 à 19h à la Salle du Conseil du 1, 8<sup>e</sup> Rang, St-Jean-de-Cherbourg.

**Sont présents :**

Monsieur Jocelyn Bergeron maire  
Monsieur Herman Dumont conseiller  
Monsieur Maurice Gagnon conseiller  
Monsieur Jacques Leclerc conseiller  
Madame Francine Michaud conseillère  
Madame Jocelyne Sergerie conseillère

**Absente :**

**Les membres présents forment le quorum.**

Est également présente, madame Francine Ouellet Leclerc directrice générale greffière trésorière, qui agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Jocelyn Bergeron

**2025-05-081 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été transmise à l'avance;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur le maire à fait lecture de l'ordre du jour

**IL** est proposé par : monsieur Herman Dumont

**Et résolu** à l'unanimité des conseillers (ères) :

**D' l'ordre du jour en laissant le point « Varia » ouvert.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-05-082 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 avril 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 qui leur a été transmis à l'avance;

**IL** est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

**Et résolu** à l'unanimité des conseillers (ères) :

**D'approuver** le procès-verbal de la Séance ordinaire du 7 avril 2025.

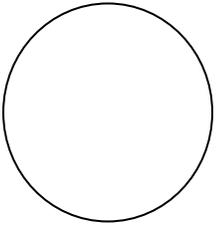
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-05-083 APPROBATION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES ÉMIS POUR LA PÉRIODE DU 4 AVRIL 2025 AU 30 AVRIL 2025 POUR LA MUNICIPALITE DE ST- JEAN-DE-CHERBOURG**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la direction générale;

**IL** est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

5 mai



Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**QUE** le Conseil de la municipalité de St-Jean-de-Cherbourg approuve la liste des comptes à payer, la liste des chèques émis, les salaires payés et la contribution financière de l'employeur totalisant les sommes suivantes:

Comptes à payer		8 388.49 \$
Chèques et prélèvements émis		211.82 \$
Salaires payés du 23/03/2025 au 19/04/2025	3 663.83 \$	
Contribution de l'employeur	400.93 \$	4 064.76 \$
<b>TOTAL</b>		<b>12 665.07 \$</b>

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée Francine Ouellet Leclerc, directrice générale et greffière-trésorière, certifie de la disponibilité de crédits pour ces dépenses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-05-084 CORRESPONDANCE**

- a) Sclérose en plaques Canada
- b) Gala Bénévole 17 mai
- c) Mamh
- d) demande de la MRC
- e) Coopération entre municipalité le 14 juin
- f) demande VTT

**2025-05-085 RAPPORT DES COMITÉS ST-JEAN-DE-CHERBOURG**

Loisir de la Halte : rien de nouveau pour l'instant  
 Comité de développement : madame Jocelyne Sergerie présidente donne un compte rendu, que présentement le comité n'a pas encore reçu de nouvelle pour le programme restant au montant de 100 000. 00 \$

**2025-05-086**

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DU DÉNEIGEMENT HIVER 2025-2026, 2026-2027 ET 2027-2028**

Le Conseil municipal de St-Jean-de-Cherbourg, lors de la présente réunion a pris acte du dépôt du procès-verbal relatif à l'ouverture des soumissions concernant le déneigement pour les hivers 2025-2026,2026-2027 et 2027-2028.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le jeudi 17 avril 2025 à 11h05 au bureau municipal, situé au 1, 8<sup>e</sup> rang à St-Jean-de-Cherbourg.

Le Conseil a pris connaissance des soumissions reçues et est prêt à délibérer pour l'adjudication du contrat.

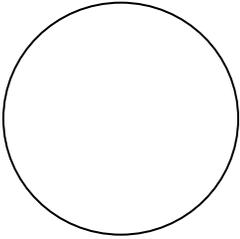
Quatre soumissionnaires ont déposé des soumissions.

Le Conseil Municipal remercie tous les soumissionnaires pour leur participation et s'engage à respecter les normes et règlements en vigueur lors de l'évaluation des offres.

Donc après délibération le conseil municipal a pris la décision de choisir le soumissionnaire ayant fourni la plus basse soumission, incluant également la préparation de l'abrasif.



5 mai



Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

De faire l'achat d'une silhouette d'enfant et de faire l'installation sur la route de St-Jean pour réduire la vitesse

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-05-090 AUTORISATION À MONSIEUR MATHIEU BOULAY (dépanneur)**

**CONSIDÉRANT QUE** la cour du centre communautaire est présentement dans un état boueux;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a un restant de terre et de sable;

Il est proposé par : monsieur Jacques Leclerc

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

D'autoriser monsieur Mathieu Boulay à prendre de la terre et le sable si le tout est encore potable;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-05-091 DÉMISSION DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL JOHNNY GAGNÉ**

IL est proposé par : Monsieur Herman Dumont

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

D'accepter la démission de monsieur Johnny Gagné

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-05-092 OFFRE D'EMPLOI EMPLOYÉ MUNICIPAL**

Suite à la démission de monsieur Johnny Gagné comme employé municipal;

Il est proposé par : madame Francine Michaud

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à faire l'envoi postale pour une offre d'emploi comme employé municipal

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

**2025-05-093 VANDALISME / BRIS D'ÉQUIPEMENTS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité depuis un certain temps subit des dommages en vandale et bris d'équipements;

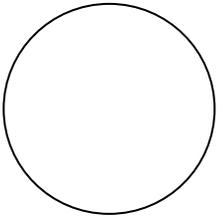
**CONSIDÉRANT QUE** cela représente des dépenses additionnelles pour la municipalité qui doit assumer les coûts de réparation et de remplacement

Il est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

D'autoriser madame Francine Ouellet Leclerc directrice générale de prendre information pour l'achat de caméra et l'installation;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**



**2025-05-094 UTILISATION DU FONDS RÉSERVÉS DES TERRES PUBLIQUES POUR LE FINCEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNCIPALE AU PROJET ` OBSERVATOIRE CHIC-CHOC**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Observatoire Chic-Chocs se veut un carrefour de rencontres pour les amateurs de véhicules hors-piste et un lieu de contemplation des monts Chic-Chocs;

**CONSIDÉRANT QUE** les gens pourront y voir l'étendue du paysage montagneux du haut d'une tour située sur le mont Vélo à Saint-Jean-de-Cherbourg;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg est partenaire au projet par une contribution financière de 10 000 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**au fil des années, la MRC de La Matanie a distribué à la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg des revenus net générés par les activités forestières sur les terres publiques;

**CONSIDÉRANT QUE** ces sommes doivent soutenir des activités de mise en valeur des ressources et des terres forestières de son territoire;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL** est proposé par : madame Jocelyne Sergerie

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**QUE** le Conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg finance l'entièreté de cette dépense de fonctionnement de l'année 2024 à même les distributions reçues dans le passé de la MRC de la Matanie tel que mentionné dans le préambule.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)**

**2025-05-095 DEMANDE DE LA MRC POUR ACHAT SAC DE BOXE**

Une demande de la MRC pour équipements d'exercices;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité possède de l'équipements d'exercice qui n'est pas utilisé ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC nous à offert gratuitement de beaux fauteuils pour les membres du Conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC après vérification serait intéresser par le sac de boxe

**IL** est proposé par : monsieur Maurice Gagnon

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

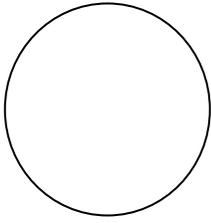
D'offrir gratuitement à la MRC le sac de boxe

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)**

**2025-05-096 MOIS DE SENSIBILISATION À LA SP (sclérose en plaques)**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque jour, en moyenne douze personnes au pays reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;

5 mai



**CONSIDÉRANT QUE** la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada;

**CONSIDÉRANT QUE** la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge;

**CONSIDÉRANT QUE** SP Canada- Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;

**CONSIDÉRANT QUE** les programmes et services offerts par SP Canada-division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période de temps qu'auparavant avec cette maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objectif ultime de SP Canada- Division du Québec est de bâtir un monde sans SP;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL** est proposé par le Conseil municipal et résolu unanimement

**DE DÉCRÉTER QUE** le mois de mai est le Mois de la sensibilisation à la sclérose En plaques;

**QUE** le Conseil municipal de la municipalité de St-Jean-de-Cherbourg encourage La population à accorder généreusement son appui à la cause que défend SP Canada-Division du Québec.

**2025-05-097**

**DON POUR LA SP ( sclérose en plaques)**

**IL** est proposé par : madame Jocelyne Sergerie

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

De faire un don de 25.00 \$ à l'association de la SP

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)**

**2025-05-098**

**DEMANDE DES VTT GEOCACHING EN VTT**

Une demande par le club VTT pour autorisation de traverser le 8<sup>ième</sup> rang ouest à partir de la route de la Grande-Écluse et pouvoir continuer sur la Route de St-Jean jusqu'aux limites de Grosses-Roches.

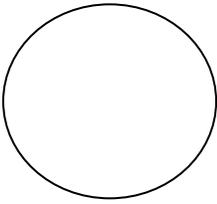
**CONSIDÉRANT QUE** le club VTT organise la découverte de géocaches sur le territoire de la municipalité avec autorisation;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité démontre un intérêt pour le projet de géocaches et pour le réaliser pleinement avec les autres municipalités des environs;

**IL** est proposé par monsieur Jacques Leclerc

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

5 mai



D'autoriser la circulation de quads ( motoquads et autoquads) à circuler pour traverser le 8<sup>ième</sup> rang ouest à partir de la route de la Grande-Écluse et continuer sur la route de St-Jean jusqu'au limites de Grosses-Roches le temps de ce projet de géocache.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)**

2025-05-099

VARIA

**NETTOYAGE DE LA FOURNAISE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le nettoyage de la fournaise au centre communautaire n'a pas été fait depuis longtemps;

**IL** est proposé par : monsieur Jacques Leclerc

**Et résolu** à l'unanimité des conseillers (ères)

De contacter l'entreprise G.D. pour le nettoyage de la fournaise

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)**

2025-05-100

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune

2025-05-101

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Herman Dumont

**Et résolu** à l'unanimité des conseillers (ères)

De levée la présente séance à 19h.32

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)**

---

JOCELYN BERGERON MAIRE

---

FRANCINE OUELLET LECLERC

Directrice générale et greffière-trésorière

Approbation des résolutions

*Je, soussignée, Jocelyn Bergeron de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

---

Jocelyn Bergeron maire